

## Chers parents, chers élèves



Nous voici dans la troisième semaine de confinement . Le rythme de travail(école à la maison) est désormais installé.

Le ministère de l'éducation nationale nous demande de vérifier le bon fonctionnement de ce dispositif. Voici ce qui a été décidé pour notre école :

### **Le matin :**

- à **9h**, les élèves de cycle 2 et cycle 3 devront envoyer un mail pour montrer qu'ils sont prêts à travailler.
- pour les élèves de maternelle, envoyer une vidéo d'une comptine racontée.

**Pause de 10h30 à 11h** : les élèves doivent respecter les règles établies à l'école lors du temps de récréation(avec ballon, sans ballon...).

### **Fin de matinée :**

- les élèves de cycle 2 et 3 enverront à leur maîtresse , par mail,un exercice de mathématiques et un exercice de français réalisés.

### **Pause déjeuner :**

- Chaque famille enverra le menu proposé à la maison. Si celui-ci n'est pas équilibré, les élèves devront revoir l'équilibre alimentaire au retour à l'école. De plus, un stage de 2 semaines auprès de Mme Buon à la cantine sera effectué par un des deux parents.

### **Silence on lit:(13h30-13h45)**

Chaque élève et chaque parent enverront la photo de la couverture du livre lu.

**13h45-14h45** : un moment de détente devant les écrans(Nintendo DS, super nintendo, game boy) est autorisé.

Ce décret entrera en vigueur dès le 2 avril 2020 au matin.

L'équipe pédagogique

